



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120997

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/12/2024 10H01 C:025094 I:39449
V/REF : 976574
V/Email reçu le Mercredi 18/12/2024 a 10H01

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVOUX

V/REF.IMM. 08945
IMMEUBLE : LA CLAIRIERE -8945
CHEMIN DU TACOT
.
01480 FRANS

Vaulx en Velin, le 31 Décembre 2024

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N175 TACOT - LOGEMENT DE M KOCA ET MME ATES AU 1ER ETAGE -TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR LA REMISE POSE DU CYLINDRE AINSI QUE LA REMISE DES CLES
PORTE PALIERE DU LOGEMENT

Donneur d'ordre : M. F. VERGNEAUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 20/12 A 08H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. KOCA ET MME ATES AU 1ER ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE PALIERE
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - RAS
REMISE DU JEU DE CLES AU LOCATAIRE AINSI QUE L'ANCIEN CYLINDRE
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 23/12/24 a 11H50 M. F. VERGNEAUX

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	70,79	70,79
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	2	50,57	50,57



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120997

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	121,36
T.V.A. a 10,00%	12,13
TOTAL T.T.C.En EURO	133,49

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 976574 du 17/12/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR KOCA Can bektas

MME ATES Isil

175 Chemin du Tacot - Bâtiment 2

01480 FRANS

Référence de la Demande

N°: 794 138 du 09/12/2024

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Téléphone : 06.58.66.03.78

08945-00002-00004-00021 H / Type 3 / 01

Etage : 01

Date entrée: 23/08/2023

Délai

Date limite exécution : 01/01/2025

Observations

**Merci de me transmettre un rapport d'intervention
avec la signature pour la remise pose du cylindre
ainsi que la remise des clés
Merci de prendre RDV avec le locataire
au 06 58 66 03 78**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions Pour la porte palière du logement	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00001 Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
Total H.T.					121,36
Total TVA					12,14
Total TTC					133,50

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par VERGNEAUX Florian le 17/12/2024

**Le Responsable
Nom et Signature**

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **175 Chemin du Tacot - Bâtiment 2 01480 FRANS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **18/12/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 976574